



Quoi de 9?



L'automne s'installe à Saint-Ignace-de-Loyola !

Dans cette édition, découvrez les dernières nouvelles concernant les projets municipaux, les activités à venir ainsi que plusieurs rappels importants pour la saison automnale. Nous vous invitons également à consulter régulièrement notre site Web et notre page Facebook afin de rester informés.

En bref ...

- *Relevé du compteur d'eau*
- *Service de comptabilité*
- *Aménagement - Urbanisme*
- *Travaux publics*
- *Rio Tinto*
- *Radon : Une nouvelle subvention*
- *Camp de jour 2026*
- *Halloween*
- *Paniers de Noël*
- *Location du Centre culturel*
- *Dates importantes*



Adresse : 145 chemin de la traverse,
Saint-Ignace-de-Loyola, Québec J0K 2P0



Téléphone : 450-836-3376



Courriel : info@stignacedeloyola.qc.ca

Horaire :



Lundi au jeudi 8h30 à 12h00
13h00 à 16h30



Vendredi Fermé



RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU

Accessibilité des compteurs d'eau – Mise en conformité en 2027

Dans le cadre du suivi de son réseau d'aqueduc, la Municipalité rappelle aux propriétaires l'importance de maintenir leur compteur d'eau facilement accessible et libre de tout obstacle.

Plusieurs compteurs d'eau sont actuellement mal positionnés, encombrés ou encastrés dans des structures permanentes. Une période de mise en conformité sera donc accordée à compter du 1er janvier 2027 afin de permettre aux propriétaires concernés d'apporter les correctifs nécessaires au cours de l'année.

Pour assurer la conformité de vos installations :

- **Dégagez l'espace** : le compteur ne doit pas être bloqué par des meubles ou des boîtes de rangement ni être dissimulé derrière une cloison scellée. S'il se trouve dans un mur ou dans le plafond d'un sous-sol fini, une trappe d'accès adéquate et de dimensions suffisantes doit être aménagée.
- **Assurez un accès sécuritaire** : l'espace autour du compteur doit demeurer propre, sécuritaire et dégagé en tout temps afin de permettre au personnel municipal d'effectuer les vérifications ou les validations de conformité nécessaires.
- **Planifiez les correctifs** : si de légers travaux d'aménagement sont nécessaires pour libérer l'accès au compteur, nous vous invitons à les planifier dès maintenant afin de procéder à la mise en conformité au cours de l'année 2027.

Nous faisons appel à votre collaboration pour vérifier l'état de vos installations et entreprendre les démarches requises, s'il y a lieu.

Transmission de votre lecture de compteur d'eau

La période de transmission se déroulera du 1er au 30 novembre 2026.

Remplissez le coupon ci-dessous et transmettez-le par l'une des façons suivantes :

En personne au bureau municipal
145, chemin de la Traverse
info@stignacedeloyola.qc.ca
www.stignacedeloyola.com

--- ✂ COUPON À DÉTACHER ET À RETOURNER ---

AVIS – RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU

Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola

Date limite : 30 novembre 2026

Nom : _____

Adresse : _____

Matricule : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Numéro du compteur d'eau : _____

Cochez le modèle que vous possédez
 et inscrivez la lecture indiquée
 sur votre compteur.



Mètres cubes (m³) ☐



Mètres cubes (m³) ☐



Gallons ☐

SERVICE DE COMPTABILITÉ



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

LE SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE EN BREF

Votre municipalité a confié les services d'évaluation relatifs à l'application du processus de confection et de tenue à jour du rôle d'évaluation au service d'évaluation foncière de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Prenez note que tout ce qui concerne la taxation relève de la municipalité. Si vous avez des demandes ou des questions en lien avec la taxation, merci de contacter le service de taxation de votre municipalité.



L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE VOTRE PROPRIÉTÉ

Québec 

Pour obtenir des explications complémentaires sur le système québécois d'évaluation foncière, consultez le site Internet du gouvernement du Québec :

quebec.ca/habitation-territoire/information-fonciere/evaluation-fonciere

fqm.ca

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Le rôle d'évaluation est l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle.

DURÉE DU RÔLE D'ÉVALUATION

L'évaluateur dresse le rôle d'évaluation tous les trois ans et pour trois exercices financiers consécutifs. La valeur réelle inscrite au rôle est la même pour la durée des trois exercices financiers.

VALEUR D'UNE PROPRIÉTÉ

La valeur réelle ou marchande d'une propriété est sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré.

Pour déterminer la valeur réelle d'une propriété, l'évaluateur tient compte des conditions du marché immobilier telles qu'elles existaient dix-huit mois avant l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation. Pour un rôle 2026-2027-2028, cette date correspond au 1^{er} juillet 2024. Cette valeur, inscrite au rôle d'évaluation, sert de base à l'application des taxes municipales et scolaires.

TENUE À JOUR DU RÔLE

La loi sur la fiscalité prévoit que le rôle doit être modifié pour tenir compte des nouvelles constructions ou des rénovations et modifications apportées aux bâtiments ou à toute autre information inscrite au rôle. La tenue à jour du rôle consiste donc en l'ensemble des opérations nécessaires pour maintenir à jour les renseignements qui sont inscrits au rôle d'évaluation.

La mise à jour des modifications effectuées est rétroactive à la date où est survenu l'événement ou à la date de fin des travaux, sans toutefois excéder l'exercice financier précédant l'année courante.

DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE

La collecte d'informations additionnelles

Il est fortement recommandé à la personne qui envisage de déposer une demande de révision administrative de prendre le temps de s'informer pour s'assurer qu'elle possède toutes les informations utiles et les comprend bien.

Pour plus de renseignements sur l'évaluation de votre propriété, contactez

Ville de Saint-Gabriel
45, rue Beausoleil
Saint-Gabriel (Québec) J0K 2N0

Tél. : 450 835-2212

La contestation

Une personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision auprès de la municipalité.

Pour ce faire, il faut compléter le formulaire *Demande de révision du rôle d'évaluation foncière* disponible sur le site Internet de votre municipalité et acquitter les frais associés à la demande.

Lors du dépôt de rôle d'évaluation foncière, vous avez jusqu'au 30 avril de l'année où il entre en vigueur pour faire une demande de révision administrative. Vous avez donc jusqu'au 30 avril 2026 pour effectuer une demande.



POUR TOUTE QUESTION
OU INFORMATION



450-836-3376 | poste **3608**



AMÉNAGEMENT - URBANISME

Adoption du Règlement **no 583-2026 concernant les nuisances**



La Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola informe les citoyens de l'adoption du Règlement no 583-2026 concernant les nuisances, lequel sera désormais appliqué sur l'ensemble du territoire municipal.

Ce règlement vise à préserver la tranquillité, la sécurité, la salubrité et le bien-être de la population.

Il encadre notamment les comportements, les activités et les situations pouvant nuire à la qualité de vie des citoyens. L'inspecteur municipal en urbanisme effectuera les vérifications nécessaires afin d'assurer le respect des dispositions prévues au règlement.

Nous invitons la population à consulter le règlement sur le site Web de la Municipalité et à respecter les dispositions qui y sont prévues.

Pour le processus de gestion des plaintes

La Municipalité met à la disposition des citoyens un formulaire en ligne, accessible sur son site Web, afin de faciliter le traitement des plaintes.

Permis

Nous souhaitons également vous rappeler que toute construction ou tout travaux effectués sur un terrain et liés à un bâtiment fixe nécessitent l'obtention d'un permis.



Si vous avez des questions sur le règlement no 583-2026 concernant les nuisances, vos projets de construction ou souhaitez vérifier si un permis est requis, n'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme au **450-836-3376 poste 3602.**



TRAVAUX PUBLICS

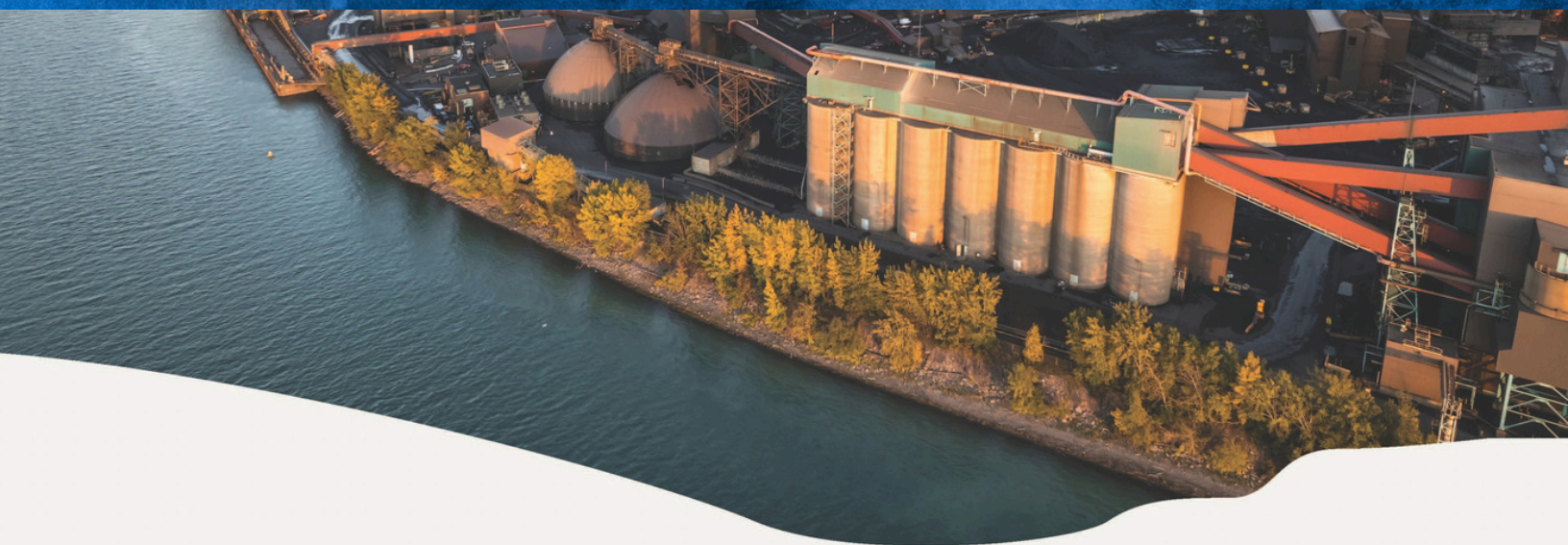


Si vous constatez un nid-de-poule ou tout autre dommage à la chaussée, nous vous invitons à communiquer avec le Service des travaux publics afin de signaler le bris. Tout autre bris ou dommage peut également être signalé au Service des travaux publics, notamment un poteau brisé, une borne-fontaine endommagée, une glissière de sécurité abîmée ou toute autre défectuosité.

Lorsqu'un lampadaire est défectueux ou qu'une ampoule est brûlée, veuillez noter le numéro d'identification numérique du lampadaire indiqué par Hydro-Québec. Vous pourrez ensuite signaler le problème en composant le **450 836-3376, poste 3603**.

Un numéro de garde est également accessible par l'intermédiaire du **poste 3603**. Celui-ci doit toutefois être utilisé uniquement en cas d'urgence.

RIO TINTO FER ET TITANE UNE ENTREPRISE DE CHEZ NOUS



RioTinto

Communiquez avec Rio Tinto Fer et Titane -
Opérations Québec!

N'hésitez pas à communiquer avec nous par l'entremise de la Ligne d'information et de préoccupation, ou par courriel, pour nous faire part de vos commentaires.



450 746-3040



rtft.info@riotinto.com

RADON : UNE NOUVELLE SUBVENTION JUSQU'À 1 500 \$



Santé Québec Lanaudière

PAR COURRIEL

Le 23 septembre 2026

À l'attention de la direction générale
Municipalités de Lanaudière

Objet : Information à transmettre à vos membres – Nouvelle subvention pour l'atténuation du radon

Bonjour,

La Direction de santé publique de Santé Québec Lanaudière souhaite vous informer qu'une nouvelle subvention pouvant atteindre 1 500 \$ est désormais offerte par l'Association pulmonaire du Canada afin d'aider les propriétaires à réduire la concentration de radon dans leur domicile.

Le radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac. Il s'agit d'un gaz radioactif naturellement présent dans le sol. Invisible, inodore et sans goût, il peut s'accumuler à l'intérieur des habitations. Seul un dosimètre peut permettre de mesurer sa concentration.

Des mesures correctrices au domicile sont efficaces pour réduire les concentrations de radon et ainsi diminuer les risques à la santé. Cette subvention représente une opportunité importante pour soutenir les familles à risque.

Pour être admissibles au financement, les personnes qui font une demande de subvention doivent soumettre les résultats d'un test à long terme (d'une durée minimale de 90 jours) effectué à l'aide d'une trousse de mesure du radon certifiée par le C-NRPP indiquant qu'une intervention est nécessaire (plus de 200 Bq/m³) et répondre à l'un des critères suivants :

- Avoir reçu un diagnostic de cancer du poumon
OU
- Faire partie d'un ménage dont le revenu est inférieur à 88 400 \$

Pour connaître toutes les conditions d'admissibilité à ce programme de subvention, consultez la page [Lungs Matter : Programme de subvention pour l'atténuation du radon | Association pulmonaire du Canada](#).

Selon les informations que nous avons, les subventions seront offertes jusqu'à épuisement du budget, sans mention de date limite.

Pour en apprendre davantage sur les effets du radon sur la santé et savoir comment se procurer un dosimètre, consultez la page : [Radon domiciliaire | Gouvernement du Québec](#)

Nous vous serions reconnaissants de partager cette information à vos citoyens.

Cordialement,

L'équipe de Santé environnementale

Direction de santé publique

Santé Québec Lanaudière



CAMP DE JOUR 2026

CAMP DE
JOURUn grand merci
POUR CE BEL ÉTÉ 2026! ♥

L'équipe du camp de jour remercie chaleureusement les enfants, les parents et l'équipe d'animation pour ce merveilleux été rempli d'activités, de plaisir et de beaux souvenirs.

Nous espérons vous retrouver l'été prochain!

MERCI À NOS PRÉCIEUX COMMANDITAIRES!



L'HALLOWEEN À SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA

HALLOWEEN

Règles de sécurité



1 Portez des vêtements clairs ou munis de bandes réfléchissantes.



5 Les jeunes enfants doivent être accompagnés d'un adulte.



2 Utilisez une lampe de poche pour être bien visible.



6 Ne mangez aucune friandise avant qu'un adulte l'ait vérifiée.



3 Circulez sur les trottoirs et traversez aux intersections.



7 Respectez les propriétés et demeurez courtois.



4 Visitez seulement les maisons bien éclairées.



Soyez prudents et passez une joyeuse Halloween!



PANIER DE NOËL

Bonjour,

Encore une fois cette année, des paniers de Noël seront disponibles pour les familles ayant besoin d'aide alimentaire.

Seuls les dons en argent seront acceptés. Une boîte sera installée au dépanneur Proxi à compter du 1er novembre. Pour ceux qui aimeraient donner sans se déplacer, téléphonez au 450-750-2733, un bénévole se rendra à votre domicile.

Les inscriptions pour recevoir un panier de Noël auront lieu du 1er novembre au 1er décembre 2026. Après cette date, votre demande pourrait être refusée. La distribution aura lieu vendredi le 18 décembre en soirée. Pour vous inscrire, appelez Nancy Damphousse au 450-750-2733.

Merci!



CENTRE CULTUREL



Un espace à louer pour vos événements

Vous cherchez un endroit accueillant, moderne et polyvalent pour tenir un événement?

Le Centre culturel de Saint-Ignace-de-Loyola est disponible à la location pour vos différentes occasions : réunions, rencontres familiales, fêtes, activités, formations et autres événements.

Profitez d'un espace lumineux et fonctionnel comprenant notamment une aire aménagée avec tables et chaises, un espace cuisine et bar ainsi qu'une terrasse extérieure couverte.

Vous souhaitez connaître les disponibilités, les tarifs ou les modalités de location? Communiquez avec la Municipalité pour obtenir tous les renseignements.

 **450 836-3376, poste 3600**

DATES IMPORTANTES

Séances du conseil municipal

À VOTRE AGENDA



6 octobre
2026



3 novembre
2026



1^{er} décembre
2026



Toutes les séances
débutent à **20 h.**



145, chemin de la Traverse,
Saint-Ignace-de-Loyola

POUR NOUS JOINDRE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET POSTES



450 836-3376



Réception
poste 3600



Directeur général
poste 3601



Urbanisme
poste 3602



Voirie
poste 3603



Greffé
poste 3605



Comptabilité et taxation
poste 3608

